



# **Agence spatiale canadienne**

**2021-2022**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé**

**le 30 juin 2021**

**Compte rendu de la gestion  
pour le trimestre terminé le 30 juin 2021**

## 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2021-2022](#)<sup>1</sup>.

### 1.1 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique*.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et le cadre ministériel des résultats de l'ASC dans le [Plan ministériel 2021-2022](#)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour, via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).

### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 juin pour l'exercice 2021-2022 comparativement à 2020-2021. Il a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'informations financières à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

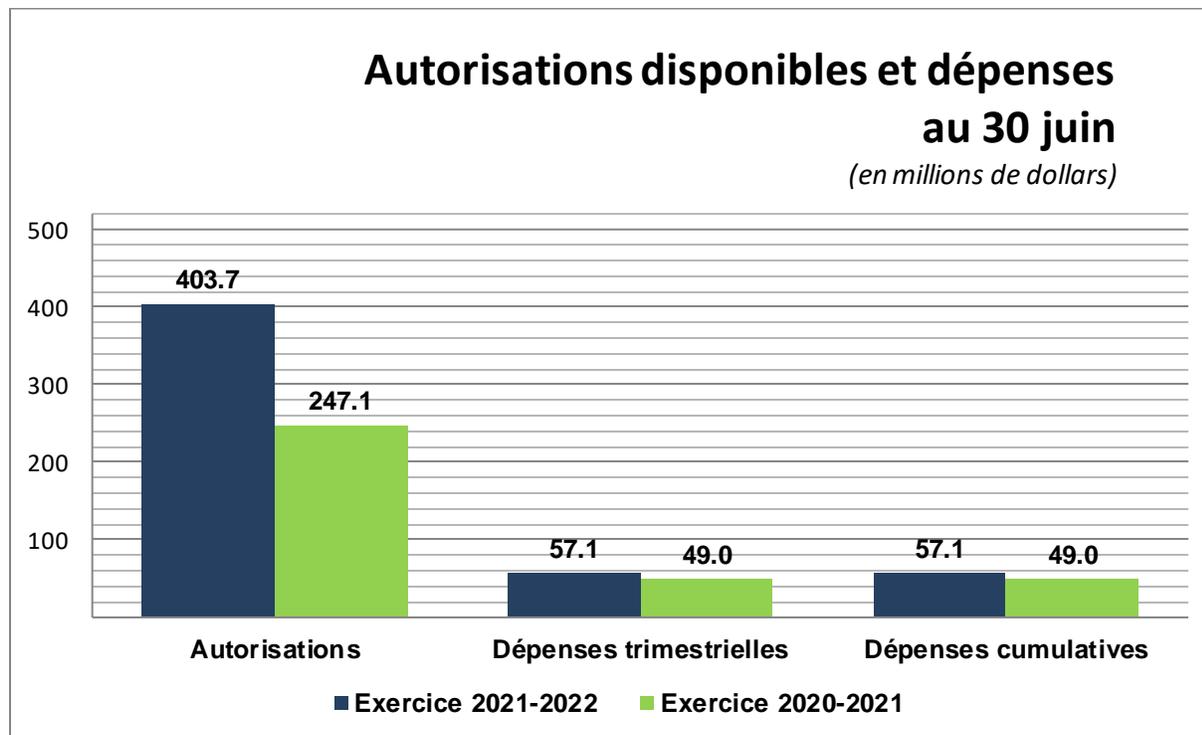
L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle. La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2021.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## 2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2021-2022 et 2020-2021

Les crédits totaux disponibles au 30 juin 2021 sont de 403,7 millions de dollars et représentent une augmentation de 156,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2021-2022	2020-2021	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	225 490	146 884	78 606	54%
Crédit 5 - Dépenses en capital	72 425	38 809	33 616	87%
Crédit 10 - Subventions et contributions	94 630	50 974	43 656	86%
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 086	10 470	616	6%
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	52	1	51	5100%
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>403 683</b>	<b>247 138</b>	<b>156 545</b>	<b>63%</b>

L'augmentation de 78,6 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 49 millions de dollars dans les autorisations disponibles en raison de l'obtention des pleins crédits du Budget principal des dépenses de 2021-2022, en date du 30 juin 2021. En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps 2020, pour que le Parlement puisse étudier les crédits, les pleins crédits pour le Budget principal des dépenses de 2020-21 n'ont été reçu qu'en décembre 2020.
- Une augmentation de 21,2 millions de dollars pour les activités liées au projet de Canadarm3.
- Une augmentation de 12,4 millions de dollars pour les activités liées à la station spatiale internationale (SSI).
- Une augmentation de 8,6 millions de dollars pour les activités liées à la Mission de la Constellation Radarsat (MCR).
- Une diminution de 6,1 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire du crédit de fonctionnement au crédit de subventions et contributions.
- Une diminution de 2,5 millions de dollars pour les activités liées au programme d'accélérateur de l'exploration lunaire (PAEL).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

L'augmentation de 33,6 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 19,9 millions de dollars pour les activités reliées au programme d'accélérateur de l'exploration lunaire (PAEL).
- Une augmentation de 16,5 millions de dollars pour les activités reliées à la station spatiale internationale (SSI).
- Une augmentation de 13 millions de dollars dans les autorisations disponibles en raison de l'obtention des pleins crédits du Budget principal des dépenses de 2021-2022, en date du 30 juin 2021. En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps 2020, pour que le Parlement puisse étudier les crédits, les pleins crédits pour le Budget principal des dépenses de 2020-21 n'ont été reçu qu'en décembre 2020.
- Une diminution de 5,9 millions de dollars pour les activités reliées au projet Quantum Encryption and Science Satellite (QEYSSat).
- Une diminution de 5,1 millions de dollars pour les activités reliées à la Mission de la Constellation Radarsat (MCR).
- Une diminution de 3,4 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire du crédit de capital au crédit de subventions et contributions.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

L'augmentation de 43,7 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 17 millions de dollars dans les autorisations disponibles en raison de l'obtention des pleins crédits du Budget principal des dépenses en 2021-2022, en date du 30 juin 2021. En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps 2020, pour que le Parlement puisse étudier les crédits, les pleins crédits pour le Budget principal des dépenses de 2020-21 n'ont été reçu qu'en décembre 2020.
- Une augmentation de 9,5 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit de fonctionnement et du crédit capital au crédit de subventions et contributions entre autres, pour le projet PAEL, le programme Smart Earth Utiliterre et le programme de Développement des technologies spatiales.
- Une augmentation de 9 millions suite à l'obtention du financement additionnel pour la prolongation de la participation du Canada à la mission de la Station spatiale internationale (SSI) de 2021 à 2024.

## Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le 1<sup>er</sup> trimestre terminé le 30 juin 2021

- Une augmentation de 1,4 million de dollars pour les activités reliées au programme d'accélérateur de l'exploration lunaire (PAEL).
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

## 2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2021-2022 et 2020-2021

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2021 sont de 57,1 millions de dollars et représentent une augmentation trimestrielle et cumulative de 8,1 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### Dépenses par crédit au 30 juin

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2021-2022		2020-2021		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	31 241	31 241	24 958	24 958	6 283	6 283
Crédit 5 - Dépenses en capital	3 717	3 717	3 577	3 577	140	140
Crédit 10 - Subventions et contributions	19 372	19 372	17 811	17 811	1 561	1 561
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 771	2 771	2 617	2 617	154	154
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	-	-	-	-	-	-
<b>Dépenses budgétaires totales par Crédit</b>	<b>57 101</b>	<b>57 101</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>	<b>8 138</b>	<b>8 138</b>

L'augmentation de 6,3 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit-1 - Dépenses de fonctionnement, s'explique principalement par :

- Une augmentation des dépenses salariales résultant de la ratification de conventions collectives, d'une augmentation des effectifs, ainsi que les variations dans le calendrier de paiements du projet Canadarm3 et de la Mission de la Constellation Radarsat (MCR).

L'augmentation de 1,6 million de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 10 - Subventions et contributions s'expliquent principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

**Dépenses par article courant au 30 juin**

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2021-2022		2020-2021		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	21 631	21 631	19 518	19 518	2 113	2 113
Transports et communications	243	243	239	239	4	4
Information	199	199	268	268	(69)	(69)
Services professionnels et spéciaux	13 013	13 013	8 231	8 231	4 782	4 782
Location	662	662	251	251	411	411
Service de réparation et d'entretien	361	361	234	234	127	127
Services publics, fournitures et approvisionnements	230	230	492	492	(262)	(262)
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	1 388	1 388	1 919	1 919	(531)	(531)
Paiements de transfert	19 372	19 372	17 811	17 811	1 561	1 561
Autres subventions et paiements	2	2	-	-	2	2
<b>Dépenses budgétaires totales par Article courant</b>	<b>57 101</b>	<b>57 101</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>	<b>8 138</b>	<b>8 138</b>

L'augmentation de 2,1 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant personnel est principalement causée par :

- Une augmentation des dépenses salariales suite à la ratification de conventions collectives et davantage de surtemps payé.
- Une augmentation des effectifs, incluant les étudiants.

L'augmentation de 4,8 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Services professionnels et spéciaux sont principalement causés par :

- Des variations dans le calendrier de paiements du projet Canadarm3 et de la Mission de la Constellation Radarsat (MCR).

L'augmentation de 1,6 million de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Paiements de transfert est principalement causée par :

- Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE).

### **3. Risques et incertitudes**

Les dépenses cumulatives au 1<sup>er</sup> trimestre de 2021-2022 représentent 14% des dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022, alors que 25% de l'année financière s'est écoulée. Le niveau des dépenses est inférieur à l'exercice financier 2020-2021 (15%) et à celui de 2019-2020 (18%). Cette situation ne représente aucun enjeu, car les dépenses cumulatives se rétabliront en fin d'année financière lors de l'enregistrement des courus selon la comptabilité d'exercice intégral combiné avec le report des budgets à l'exercice suivant.

COVID-19, déclarée pandémie en mars 2020, a eu un certain impact sur notre performance financière. La pandémie a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Le gouvernement du Canada a annoncé des mesures économiques pour aider à stabiliser l'économie depuis le début de cette période difficile.

Dans ce contexte, l'impact futur sur les économies canadienne et mondiale, y compris nos activités pour le reste de l'année financière 2021-2022 et les suivantes, demeure incertain.

La nature spécifique du programme spatial canadien confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices et abordables. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets et donc, des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

De l'Accord de coopération Canada / l'Agence spatiale européenne (ASE) émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, des pratiques rigoureuses de gestion de projets sont en place. Ces initiatives permettent à l'ASC de faire le suivi et de rapporter sur les progrès de ses engagements, d'évaluer l'efficacité de ses travaux et d'harmoniser ses ressources avec les priorités.

De plus, l'ASC gère les risques financiers et les incertitudes liés au système Phénix en adoptant des stratégies d'atténuation des risques. Jusqu'à présent, l'ASC a pris un certain nombre de mesures afin d'aider à stabiliser le système de paie et de veiller à ce que les employés soient payés adéquatement et à temps. L'ASC est l'un des ministères dont les comptes n'ont pas été transférés au centre de paie et qui continue à offrir des services de rémunération. L'équipe de la rémunération, dont la composition varie pour répondre à la demande, vérifie de près les inexactitudes des paies et communique directement avec les employés pour fournir des éclaircissements et prendre rapidement des mesures afin de régler les problèmes au besoin. En outre, l'équipe participe activement à divers groupes de travail et forums dirigés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et/ou Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le personnel des Finances effectue aussi régulièrement le rapprochement des salaires pour vérifier et ajuster les écarts de dépenses.

#### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Au cours du premier trimestre de 2021-2022, la majorité des employés de l'ASC ont continué le travail à distance afin de maintenir les activités du ministère dans le contexte de la pandémie. La présence sur les lieux du travail étant réservé aux employés assurant un service critique impossible à réaliser à distance.

## Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

**Campbell**  
**, Lisa O**

Digitally signed by  
Campbell, Lisa O  
Date: 2021.08.19  
14:53:45 -04'00'

---

Lisa Campbell  
Présidente  
Longueuil, Québec

Date



Digitally signed by  
Piedboeuf, JeanClaude  
Date: 2021.08.24  
11:02:30 -04'00'

---

Jean-Claude Piedboeuf, B. Ing., Ph.D. Date  
Dirigeant principal des finances et directeur  
général, Services corporatifs  
Longueuil, Québec

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 Juin 2021**  
**État des autorisations** (non audité)

Annexe 1

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2021-22</b>			<b>Exercice 2020-21</b>		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	225 490	31 241	31 241	146 884	24 958	24 958
Crédit 5: Dépenses en capital	72 425	3 717	3 717	38 809	3 577	3 577
Crédit 10: Subventions et contributions	94 630	19 372	19 372	50 974	17 811	17 811
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 086	2 771	2 771	10 470	2 617	2 617
Produit de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	52	-	-	1	-	-
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>403 683</b>	<b>57 101</b>	<b>57 101</b>	<b>247 138</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**

Annexe 2

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé le 30 Juin 2021**

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)**

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2021-22</b>			<b>Exercice 2020-21</b>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Personnel	85 990	21 631	21 631	81 214	19 518	19 518
Transports et communications	10 453	243	243	4 330	239	239
Information	1 781	199	199	1 486	268	268
Services professionnels et spéciaux	192 479	13 013	13 013	148 889	8 231	8 231
Location	4 614	662	662	2 972	251	251
Service de réparation et d'entretien	5 465	361	361	2 484	234	234
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 410	230	230	3 631	492	492
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	4 212	1 388	1 388	10 324	1 919	1 919
Paiements de transfert	94 630	19 372	19 372	67 965	17 811	17 811
Autres subventions et paiements	2 649	2	2	2 732	-	-
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>403 683</b>	<b>57 101</b>	<b>57 101</b>	<b>326 027</b>	<b>48 963</b>	<b>48 963</b>